

Suite à la décision n° DAJI-2023-0025, le Référént enseignement de défense et de sécurité (REDS) pour les disciplines Sciences et technologies est Monsieur Didier Léandri.

Le REDS assure ses missions sous la responsabilité du président de l'université et contribue à la sensibilisation des étudiants et du personnel de l'université aux enjeux de la défense et de la sécurité nationale, leur organisation, ainsi qu'à l'esprit de défense, en application du protocole interministériel du 20 mai 2016 susmentionné.

À ce titre, le REDS conduit différentes activités, selon les priorités qui lui semblent pertinentes. Celles-ci peuvent prendre diverses formes, parmi lesquelles :

- organiser des actions de sensibilisation (forums, conférences, colloques, journées, etc.) ;
- informer les personnels et les étudiants sur les dispositifs existants de sensibilisation ou de découverte (sessions IHEDN, préparations militaires, stages, apprentissage, etc.), ainsi que sur les dispositifs d'engagement dans les forces de défense et de sécurité (sous statut civil, comme civil de la défense ou réserviste citoyen, ou sous statut militaire, comme réserviste opérationnel ou dans l'armée d'active) ;
- favoriser la prise en compte, dans les cursus disciplinaires, des problématiques de défense et sécurité nationale en appuyant la création d'Unités d'enseignement libres ou optionnelles « défense et sécurité nationale » et de tout enseignement spécialisé ;
- se rapprocher des autorités militaires en s'appuyant sur les activités du trinôme académique ainsi que sur l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de l'esprit et de la culture de défense et de la mémoire, et favoriser la mise en œuvre d'initiatives dans le domaine de l'orientation professionnelle et du rayonnement de l'esprit de défense ;
- sensibiliser les enseignants-chercheurs, enseignants associés et doctorants à l'intérêt du champ de recherche stratégique « défense et sécurité » ;
- recenser les formations sur les questions de défense et sécurité nationale au sein de l'établissement afin de remonter l'information vers le délégué national pour l'éducation à la défense ;
- appuyer les actions de l'association étudiante « défense et sécurité » de l'établissement s'il en existe une, ou appuyer la création d'une telle association en lien avec la Fédération ATLAS.

Référént enseignement de défense et de sécurité (REDS) pour les disciplines juridiques, économiques et de gestion, lettres et sciences humaines et sociales

Email : didier.leandri@univ-tln.fr